



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18 octobre : les lycées professionnels doivent rester au service des élèves, pas du patronat !

Le président Macron a annoncé vouloir réformer, une nouvelle fois, l'enseignement professionnel sous statut scolaire. Dès le mois de juin, la création d'un ministère délégué, sous la double tutelle des ministères de l'Éducation nationale et du Travail, était un premier signal inquiétant. Alors que la réforme de l'apprentissage est dénoncée par un grand nombre des acteurs de la formation professionnelle, le président la prend comme modèle pour sa réforme. Il a annoncé vouloir supprimer du temps de formation en lycée pour augmenter le temps de présence des élèves dans les entreprises. Il veut renforcer particulièrement la mainmise des entreprises sur la formation scolaire.

Or, les lycées professionnels (LP) n'ont pas vocation à être au service des entreprises mais bien à celui des élèves. On ne forme pas mieux « sur le tas ». L'entreprise n'est pas l'alpha et l'oméga de la formation professionnelle. Elle présente pour les jeunes – qui, de surcroît, ne peuvent se défendre –, les mêmes risques liés aux manquements à la sécurité, à l'exposition aux produits dangereux, aux accidents du travail et aux violences sexistes et sexuelles que pour les adultes.

L'autonomie renforcée des établissements, à travers les « expérimentations locales », va aggraver les inégalités sociales et territoriales et conduire à la dislocation du cadre national de cette voie d'enseignement. L'introduction des compétences est déjà une attaque forte contre le diplôme et la qualification qu'il certifie et les droits collectifs qui y sont liés.

Autre annonce, la mise en adéquation de la carte des formations scolaires avec les besoins immédiats de main d'œuvre des entreprises locales et les fermetures de formations prétendument non-insérantes. Ces orientations trouveront largement écho dans les nouveaux contrats de plan régionaux qui sont discutés, en ce moment, au sein des Comités régionaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP).

Toutes ces mesures vont entraîner des suppressions de postes massives : c'est bien un plan social qui s'annonce dans les LP.

La CGT réaffirme sa revendication d'une scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans, afin de renforcer l'égalité des chances pour toutes et tous et notamment des jeunes issus des classes populaires qui sont les principaux élèves des LP.

La CGT, attachée à la valeur émancipatrice de la formation, dénonce cette nouvelle offensive libérale contre l'école. Elle soutient les personnels des LP dans leur demande de retrait de cette réforme et de renforcement de la voie professionnelle sous statut scolaire.

Elle appelle l'ensemble des salariés à se mobiliser le mardi 18 octobre avec l'intersyndicale de la voie professionnelle.

Montreuil, le 6 octobre 2022